

Saison 2020 – 2021

Dossier d'inscription



Préambule

Depuis sa création, notre association sportive vise à promouvoir le basket ball dans le respect des valeurs de citoyenneté, convivialité et intégration. Le fondement porte sur l'apprentissage, la maîtrise, la diffusion à tous des techniques et connaissances de la pratique du basket, ainsi que l'adhésion à la charte du joueur et du spectateur.

Le Basket à Saint Jean c'est

- . 197 licenciés (saison 2019/2020)
- . Des équipes dans toutes les catégories
- . une section minibasket (de U7 à U11)
- . une section « sport loisir »
- . une section sport (style crossfit)

Et des équipes évoluant dans le cadre d'une C.T.C. (Ambérieu en Bugey - St Rambert en Bugey et St Jean le Vieux) avec une école d'arbitres et d'entraîneurs

L'ensemble de ses dirigeants est bénévole

En vous engageant (vous ou votre enfant) au club de basket, vous participez à une aventure humaine sportive et collective.

Vous adhérez également à la Fédération Française de Basket Ball. Vous participez aux compétitions organisées par la ligue régionale et le comité de l'Ain de Basket à Bourg en Bresse.



117 rue du château des rentiers
75013 PARIS



29 Avenue de Bad Kreuznach
01000 BOURG EN BRESSE



Atrium 3,
1-3 rue du colonel Chambonnet
69500 BRON

www.essjv.fr



N° SIRET : 77937365300012
Siège - 9 rue de la Gare - 01640 St Jean le Vieux



Inscriptions

Documents à nous rendre au moment du paiement de la licence

- La fiche administrative du club dûment complétée et signée (autorisation transports – photo – chartes)
- Le règlement de la cotisation

Infos pour le démarrage de la saison : sur le site du club : essjv.fr

Financement

L'ESSJV est une association régie par la loi du 1/07/1901 à but non lucratif. Son budget est public et présenté chaque année lors de l'assemblée générale.

Les ressources proviennent des cotisations de ses adhérents, des subventions (municipales, région...) des dons, du sponsoring et des recettes des différentes manifestations organisées par le club (loto, soirée dansante, vente de vêtements, organisation finales etc...)

A sa charge le club s'acquitte des frais d'affiliation, de licence, et d'engagement aux compétitions auprès de la fédération (plus de 15 000 € la saison dernière). Le club investit régulièrement dans du matériel (maillots, ballons, sifflets, filets ...)

Les dirigeants et bénévoles engagent énormément de leur temps pour le développement du club et l'épanouissement de vos enfants. Sans leur investissement, pas de club, pas de basket ! ce temps n'est pas chiffré et n'apparaît dans aucun budget ! Respecter leur travail c'est comprendre le fonctionnement de notre association et participer à la bonne santé du club.



ESSJV
association loi 1901
N° affiliation FFBB - 1601032
N° SIRET : 77937365300012
Siège - 9 rue de la Gare - 01640 St Jean le Vieux



Catégorie	Années d'âge	Tarif
U.7	2016 – 2015 - 2014	117 €
U.9	2013 - 2012	147 €
U.11	2011 - 2010	147 €
U.13	2009 – 2008	150 €
U.15	2007 – 2006	150 €
U 17 Garçons	2005 - 2004	150 €
U.18 Filles	2005 - 2004 – 2003	150 €
U.20 Filles	2002 - 2001	175 €
U 20 Garçons	2003 -2002 – 2001 -	175 €
SENIORS Garçons	A partir de 2000	175 €
SENIORS filles et U20 Filles	A partir de 2001	175 €
LOISIR		122 €
FIT BASKET	Personnes majeures	182
Dirigeant Entraîneur Coach		30 €

Inclus avec la licence

. 1 carnet de 15 tickets de tombola (valeur 30 €)

Modalités de paiement

Paiement par chèque à l'ordre de l'Entente Sportive

Le club accepte également

- . PASS' Région - 30 € (joindre photocopie de la carte)
- . Chéquier Jeune Ain 25 € (5 chèques maximum par collégien)
- . Chèque vacances et coupons sport ANCV

; Aides C.E.

. Aide au Temps Libre (valeur 50€) délivrée par la CAF (sous conditions de ressources). Désormais, cette aide est versée directement par la CAF aux allocataires. Nous fournir le document à remplir



Possibilité de payer en plusieurs fois

Remise de 20 % sur l'ensemble des licences à partir de 3 licenciés joueurs d'une même famille

Pour toute question, contactez un membre du bureau (coordonnées sur le site essjv.fr)



ESSJV
 association loi 1901
 N° affiliation FFBB - 1601032
 N° SIRET : 77937365300012
 Siège - 9 rue de la Gare - 01640 St Jean le Vieux



Charte du joueur

MOI ACTEUR DU BASKET BALL JE M'ENGAGE,

A ME CONFORMER AUX REGLES DU JEU

Je peux jouer de façon engagée en respectant les règles de notre sport.

A RESPECTER L'ARBITRE ET A NE PAS CONTESTER SES DECISIONS

Je dois respecter les décisions de l'arbitre, dans tous les cas, même si sa décision me semble injuste.

Je dois encourager mes partenaires dans ce sens.

A RESPECTER ENTRAINEURS, PARTENAIRES, ADVERSAIRES ET PUBLIC

Je respecte les décisions de l'entraîneur au match comme à l'entraînement.

Je respecte mon entraîneur, responsable technique de l'équipe, en l'écoutant, en participant activement à la réalisation, à l'organisation et au rangement du matériel pendant l'entraînement.

Je respecte le matériel que j'utilise pendant ma séance (je ne shoote pas dans un ballon,...) Je préviens de mes retards ou de mes absences le plus tôt possible pour les matchs comme pour les entraînements.

Je reconnais les points faibles de mes partenaires et je les encourage afin qu'ils les améliorent.

J'encourage mes partenaires pendant les matchs, y compris sur le banc (surtout dans les moments difficiles!!!).

Je respecte le public et je ne réponds pas à d'éventuelles moqueries ou insultes.

Je dois avoir une attitude irréprochable envers le public et les officiels.

A REFUSER TOUTE FORME DE VIOLENCE OU DE TRICHERIE

Je refuse le vol, la violence ou la tricherie car je respecte les personnes et le sport que je pratique.

Je n'amène pas mes objets de valeur aux entraînements ou au match (lecteur dvd, mp3...)

Je ne peux pas participer aux activités du club en état d'ébriété, sous l'emprise de la drogue (dure ou douce) ou d'un produit dopant.

A ETRE MAITRE DE MOI EN TOUTES CIRCONSTANCES

A ETRE LOYAL(E) DANS LE SPORT ET DANS LA VIE

A ETRE TOLERANT(E)

J'accepte les différences de mes partenaires, adversaires : physique, comportement, origine

A SALUER L'EQUIPE ADVERSE ET L'ARBITRE AVANT ET APRES LE MATCH

A TENDRE LA MAIN A L'ADVERSAIRE

A ECOULER ET A DIALOGUER AVEC LES AUTRES AVEC RESPECT ET FAIR-PLAY

Je respecte les personnes et le sport que je pratique.

A PARTICIPER A LA VIE DU CLUB

J'adhère à l'esprit de mon club et je le manifeste.

Je ne peux pas jouer un match en ayant perdu ou gagné d'avance,

Je me dois de ne jamais baisser les bras et de mouiller le maillot quel que soit l'adversaire,

Je m'intéresse et participe à la vie de mon équipe, de mon club (Supporter, table de marque, arbitrage, assemblée générale, manifestations diverses,...).

A RESPECTER DES REGLES D'HYGIENES

Je dois avoir une hygiène de vie et une conduite exemplaire avant pendant et après les matchs et entraînements.

Je dois avoir des baskets destinées uniquement au gymnase un « chasuble » et une gourde personnels



ESSJV
association loi 1901
N° affiliation FFBB - 1601032
N° SIRET : 77937365300012
Siège - 9 rue de la Gare - 01640 St Jean le Vieux



Charte du spectateur et du parent

MOI SPECTATEUR ou PARENT JE M'ENGAGE,

- A respecter les joueurs des deux équipes,*
- A respecter les décisions du Coach,*
- A accepter les décisions de l'arbitre, même sévères,*
- A rester poli et simple avec les supporters adverses,*
- A rejeter toutes provocations et violences,*
- A n'envoyer aucun projectile, sur le terrain,*
- A applaudir les bonnes actions de l'équipe adverse,*
- A soutenir mon équipe malgré tout, même si elle perd,*
- A garder lors des matchs, un esprit sportif,*
- A éviter les sifflets, les insultes,*
- A être exemplaire et tolérant, avant, pendant, après le match.*

Avec ce bon comportement, tu feras la fierté de ton équipe.



ESSJV
association loi 1901
N° affiliation FFBB - 1601032
N° SIRET : 77937365300012
Siège - 9 rue de la Gare - 01640 St Jean le Vieux





ESSJV : Fiche administrative du licencié



RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ADHERENT

NOM : Prénom :
 Date de naissance : / / Nationalité :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Tél domicile : Tél Portable :
E-mail : (obligatoire)
 Profession ou établissement scolaire fréquenté :
 Problèmes médicaux éventuels :

POUR LES MINEURS

-Autorisation parentale (à compléter)-

Je soussigné(e) Monsieur, Madame..... représentant légal de l'enfant autorise celui-ci (celle-ci) à participer aux activités de l'ESSJV pour la saison 2020/2021. Les parents s'engagent à accompagner leur(s) enfant(s) ou à accepter les moyens de transport du club en déchargeant les accompagnateurs de toute responsabilité et en les autorisant à faire procéder à toute intervention médicale d'urgence. **Autorisation parentale selon signature ci-dessous.**

Date : / / Signature :

-Personnes à prévenir en cas d'urgence-

	Nom-Prénom	Tél domicile	Tél portable	Profession
Père				
Mère				
Autre personne				

-Responsabilité du club-

Les mineurs sont sous la responsabilité de l'association **exclusivement pendant la durée de la pratique**. Un enfant ne peut être laissé seul sans que l'adulte qui l'accompagne, ne se soit, auparavant, assuré de la présence effective sur place d'un responsable de l'association.

POUR TOUS LES ADHERENTS

-Demande de prise et de diffusion de photographie-

En tant que responsable légal du licencié, J'AUTORISE (Signez ci-dessous pour autoriser) :

- La prise d'une ou plusieurs photographies / vidéos (fixation, enregistrement, numérisation, album photos) représentant le licencié.
- La diffusion et la publication d'une ou plusieurs photographies le représentant dans les cadres strictement énoncés ci-après :

=> Article de journal, Sur les sites Web de l'Association ou du comité de l'Ain de Basket, commercialisation d'une ou plusieurs photographie(s) le représentant, photo d'équipe vendue aux familles (exemple calendrier), etc...

Toute personne ayant un droit exclusif sur son image et l'utilisation qui en est faite, à défaut d'accord de votre part dans le cadre de la présente autorisation, son (leur) image ne pourra faire l'objet d'une quelconque fixation, utilisation, diffusion ou commercialisation.

Date :/...../..... Signature :

En adhérant au club, le licencié s'engage à avoir pris connaissance de la charte du joueur, de la charte du spectateur, du règlement intérieur, et de les respecter.

Date : Signature du licencié et Signature du Responsable légal si le Licencié est mineur

